

## Concours National de la Résistance et de la Déportation. Année scolaire 2025-2026

### Pistes de recherche et sources aux Archives départementales d'Indre-et-Loire

#### Abraham, David / André LETTICH

##### Texte d'Yves Abramovici et de l'AREHSVAL

Abraham, David / André Lettich est né le 27 juin 1908 à Poiana Micului en Roumanie. Il arrive en France en novembre 1929 pour faire ses études à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Tours, où il obtient le PCN le 10 juillet 1931. Sa première inscription en première année date de novembre 1931 et sa dernière inscription en cinquième année, le 3 juin 1938. Il habite 18, rue Inkermann puis 112, rue Origet à Tours avec sa femme Edith Lettich (née le 8 décembre 1914 à Vatra Dornei en Roumanie), de nationalité roumaine, arrivée en France en octobre 1932, et leur fils Jean Victor né le 17 avril 1937 à Cernauti, Roumanie (devenu Chernivtsi en Ukraine).

Edith Lettich, elle aussi étudiante en médecine à Tours.

En 1937-38 ils séjournent à Cernauti en Roumanie, où Edith accouche de Jean Victor et où Abraham fait son service militaire de novembre 1937 à octobre 1938.

Revenus à Tours, Abraham Lettich travaille comme bactériologiste au laboratoire d'analyses Métadier pour subvenir aux besoins de la famille. Les époux Lettich demandent leur naturalisation.

Ils obtiennent un avis favorable du maire de Tours en date du 9 novembre 1939 et un avis favorable du Directeur de l'Ecole de Médecine de Tours daté du 20 novembre 1939. Dans son avis daté du 27 nov. 1939, le Préfet d'Indre-et-Loire note que : « le syndicat médical n'émet aucune objection à la prise en considération de la demande des époux Lettich-Agatstein » et que ceux-ci sont « entièrement assimilés », concluant par un avis favorable. Mais la demande n'aboutit pas : Abraham Lettich n'est pas encore enregistré comme engagé volontaire.

Il demande à s'engager dans l'armée française le 24 octobre 1939 mais ce n'est qu'à la suite d'une deuxième demande que son engagement volontaire pour la durée de la guerre est accepté le 29 mars 1940. Il sera incorporé à la 9<sup>ème</sup> section d'infirmiers et affecté à l'hôpital Bertrand à Chateauroux.

Nommé médecin-auxiliaire, il sera démobilisé le 19 juillet 1940.

Les Lettich sont inscrits sur le recensement d'Indre et Loire des juifs étrangers d'octobre 1940. Une carte d'identité d'étranger est accordée à Edith Lettich le 28 février 1941 pour trois ans. Le renouvellement de la carte d'identité d'étranger d'Abraham Lettich, appuyé par une « attestation d'emploi d'un travailleur étranger » signée par Paul Métadier, est accordée le 22 avril 1941 pour un an et sera prolongée jusqu'au 1er octobre 1943 ; sur la première page de son dossier d'étranger figure la mention « juif » au crayon bleu.

La famille est arrêtée lors de la rafle du 15 juillet 1942 à Tours. André Lettich est déporté par le convoi 8 parti d'Angers le 20/07/1942 à destination d'Auschwitz. (*Source : Liste originale du convoi de déportation*).

Sa femme Edith et son fils Jean-Victor, 5 ans, sont internés au camp de La Lande à Monts (*source : Liste d'internés juifs recensés au camp de La lande à la date du 16 juillet 1942, in Sophie Paisot-Béal et Roger Prévost, Histoire des camps d'internement en Indre-et-Loire 1940-1944*).

Le 21 juillet, Edith Lettich arrive à au camp de La Lande à Monts « envoyée d'Angers pour faire fonction de doctoresse du camp » (*Note du Directeur du camp du 22/07/1942, AD37-120W17*). Il semble qu'elle n'ait pas été déportée avec son mari pour cette seule raison utilitaire. Elle put ainsi rejoindre leur fils, arrivé au camp dès le 17 juillet avec les autres enfants

mineurs raflés et séparés de leurs parents. Edith Lettich va jouer un rôle très important pour tous ces enfants isolés par la déportation de leurs parents, car elle figure avec eux au tant que doctoresse (*liste de fin août ou début septembre 1942, AD37-120W17*). Elle sera déportée avec eux et son fils dans le dernier convoi partant de Monts pour Drancy le 21 septembre avec 135 enfants, femmes et vieillards. (*Carole Lemée, Faire mémoire après un génocide, p. 195 in Allemagne d'aujourd'hui N° 225/ juillet -septembre 2018*).

Edith et Jean Lettich seront déportés par le convoi 36 parti de Drancy parti le 23 septembre 1942 à destination d'Auschwitz, où ils sont assassinés. (*Sources : fichier des entrées à Drancy (CICR) et Liste originale du convoi de déportation*) (*Inscriptions sur le Mur des noms : dalle n° 65, colonne n° 22, rangée n° 2*).

Les parents d'Edith, Hersch Agatstein et son épouse Manzu née Langhaus, qui vivaient en Roumanie, ont été eux aussi déportés.

Le Dr André Lettich a rédigé ses souvenirs du camp de la mort en 1945, dès son retour de déportation et en a fait l'objet d'une thèse de doctorat en médecine : *34 mois dans les camps de concentration (republiée dans : 1942, Convoi N° 8, éditions du retour, 2009)*. Le Dr Lettich y raconte son arrestation à Tours par la Gestapo accompagnée de deux gendarmes le 15 juillet 1942, avec sa femme le Dr Edith Lettich et leur fils Jean âgé de cinq ans. Les hommes raflés sont internés et séparés de leurs femmes et enfants dès le 17 juillet.

Les hommes sont amenés à la gare de Tours et transférés en train à Angers où ils sont internés au Séminaire, à vingt-cinq-trente par pièce. Le 18 ils sont ramenés à la gare d'Angers d'où ils partent vers la Pologne enfermés dans des wagons à bestiaux, à quatre-vingt hommes par wagon. Ce convoi n°8 arrive au camp de Birkenau le 23 juillet 1942. Abraham Lettich y reste jusqu'au 6 juillet 1943.

Après la « réception » à ce camp d'extermination, Abraham Lettich est interné au Bloc 9. « Nous étions répartis dans nos couchettes par cinq, parfois huit, alors qu'il n'y avait de la place que pour trois. » Quelques jours après leur arrivée les

médecins déportés sont convoqués par le chef de l'hôpital (un serrurier) et le Dr Lettich, grâce à sa connaissance de l'allemand est admis comme infirmier à l'hôpital (le *Revier*), situé au Bloc 12, où avec ses confrères déportés, il établit les « observations » de malades « d'élite » admis dans cette infirmerie : « dans les lits il n'y avait pas de Juifs » (*Convoi 8, témoignage d'André Lettich, AN,F9/5565, reproduit in Mémorial des 3943, p. 135-143*).

Le Dr Lettich, affecté aux typhiques au Bloc 12 contracte le typhus, échappe de justesse, déjà sélectionné, au camion de transport vers la chambre à gaz, dépérit jusqu'à peser 45 kilos... mais se force à retourner travailler, affecté au Bloc 7. Mal informé sur le Sonderkommando, il demande à y être affecté comme médecin (de janvier 1943 à fin février 1943). Il recueille là « le témoignage le plus précis » sur le sort réservé aux hommes, femmes et enfants conduits à la chambre à gaz : « Très poliment, très gentiment, on leur faisait un petit discours : « Vous arrivez de voyage, vous êtes sales, vous allez prendre un bain, déshabillez-vous en vitesse ». Subitement les brutes se réveillaient (...) »

Le Dr Lettich demande son changement d'affectation, il est envoyé en mars 1943 au camp des Tziganes puis bientôt renvoyé au camp de Birkenau, au Bloc 12 (jusqu'au 6 juillet 1943). Il doit faire des observations d'hommes qui sont stérilisés expérimentalement par rayons X puis castrés chirurgicalement. « Les suites opératoires furent catastrophiques : hémorragies, septicémies, atonies des plaies qui n'en finissaient pas de se refermer. Beaucoup de ces malheureux mouraient rapidement des suites opératoires ».

En juillet 43 le Dr Lettich quitte Birkenau pour aller travailler, comme bactériologiste, à l' « Institut d'hygiène des Waffen SS, pour le sud-est » (jusqu'au 18 janvier 1945). Il y est affecté à l'examen d'une masse quotidienne de prélèvements bactériologiques ; il donne des résultats faussement négatifs pour éviter aux malades prélevés le gazage immédiat.

Le 18 janvier 1945, c'est l'évacuation d'Auschwitz et la marche de la mort vers le camp de Gross-Rosen, puis Hersbruck, camp annexe de Flossenbürg (11 février – 8 avril 1945), et enfin Dachau, où il arrive le 25 avril. Le camp est libéré le 29 avril 1945.

Rapatrié le 13 juin 1945 (fiche de renseignements du commissariat central de Tours datée du 23 juillet 1945, AD37/49W27), il apparaît dans un recensement des rescapés du convoi n°8 « habitant Paris ou la banlieue » daté du 23 juin 1945, avant son retour à Tours.

Titulaire d'une carte d'identité d'étranger au nom d'André Lettich, le Dr Lettich demande à nouveau sa naturalisation. Tous les avis sont favorables sauf un : « Le Syndicat médical qui en 1940 n'avait émis aucune objection à la prise en considération de sa requête, donne actuellement un avis défavorable » note le Préfet d'Indre-et-Loire dans son avis en date du 9 mars 1946 (AD37/49W27), avant de conclure lui-même par un avis favorable.

Le Dr Abraham/André Lettich sera naturalisé par décret du 10 Décembre 1946.

Il soutient le 10 juillet 1946 à la Faculté de médecine de Paris sa thèse de doctorat en médecine : « *34 mois dans les camps de concentration, témoignage sur les crimes « scientifiques » commis par les médecins allemands* », sous la présidence du Professeur Charles Richet. Le premier volet de sa thèse, rééditée dans sa version complète en 2009, a pour objet ses souvenirs de camp de concentration, le second volet rassemble d'autres témoignages dont notamment ceux de femmes médecins confrontées, elles aussi, aux expériences médicales faites sur les déportées, à Auschwitz et Ravensbrück. Ce témoignage précoce aura un grand retentissement et sera cité abondamment dans les procès et les études sur la Shoah.

André Lettich témoignera en personne dans plusieurs procès de criminels de guerre nazis. Il participe en tant que membre du Comité International de Liaison des Survivants d'Auschwitz au procès, à Francfort en 1970, du Dr Horst Schumann, ancien médecin SS tortionnaire à Auschwitz.

Après-guerre, il habite Tours, d'abord à son ancienne adresse, 112 rue Origet (*annuaire médical Rosenwald 1948*) puis au 7 rue Roger Salengro (Rosenwald 1963 et son témoignage Yad Vashem en 1978). Le Dr Lettich se remarie le 18 septembre 1946 à Tours avec Georgette, Marie, Poupault, née à Amboise le 21 novembre 1908. Ils ont un fils qui décède après quelques jours d'existence ; après ce nouveau drame ils n'auront pas d'autre enfant (*source : famille Poupault*).

Le CDOM d'Indre-et-Loire élu en février 1946 note dans le procès-verbal de sa séance du 24 septembre 1946 : « Le Dr Lettich demande le droit d'exercer à Tours – avis favorable (pour l'exercice provisoire de la médecine », et le 6 février 1947 que la demande d'inscription au Tableau de l'Ordre des médecins faite par le Dr Lettich à Tours est acceptée (Archives du CDOM

d'Indre-et-Loire). Il travaille au laboratoire d'analyses médicales Métadier, 55 rue Nationale puis 4 rue de Clocheville à Tours, dont il est directeur.

Il se voit attribuer la Médaille d'honneur des épidémies par arrêté daté du 14 janvier 1947. Il s'évade souvent en compagnie de son ami le Docteur Lazar Moscovici, déporté par le même convoi et avec qui il a partagé le même enfer (*source : famille Poupault*)

Le Dr Spreng fait aussi partie de ses intimes.

André Lettich est décédé le 20 février 1985. Un vibrant hommage est rendu à ses qualités humaines et à son engagement dans la *Nouvelle République* du 23 février 1985. Georgette Lettich est décédée à Tours le 13 novembre de la même année.

## Le Dr André Lettich, ancien déporté

C'est avec peine et tristesse que nous avons appris le décès survenu dans sa 77<sup>e</sup> année du Dr André Lettich. Ce médecin, au visage avenant, était un homme d'une très grande qualité et d'une très grande dignité qui avait beaucoup souffert, dans sa chair et dans son cœur, lors de la dernière guerre mondiale.

Dans le courant de l'année 1942, le Dr Lettich, qui appartenait à un réseau de la France combattante, était arrêté par la Gestapo et déporté comme juif et résistant dans le sinistre camp d'extermination d'Auschwitz là où justement le terrible Dr Mengele — qui coule actuellement des jours paisibles en Amérique latine — se livra à ses monstrueuses expériences sur des enfants juifs, sur des tziganes ou représentants d'autres minorités nationales.

Affecté au laboratoire du camp, le Dr Lettich fut le témoin épouvanté de l'holocauste de milliers de femmes et d'enfants, juifs pour la plupart, dans les chambres à gaz ou dans les fours crématoires. Peu après, son épouse et son jeune fils étaient à leur tour arrêtés et déportés en Allemagne : ils y furent massacrés et André Lettich ne les revit jamais.

À son retour du royaume de l'épouvante, en 1945, le Dr Lettich qui avait durant toute sa captivité, mis tout en œuvre pour secourir, aider ou parfois sauver certains de ses compagnons, engagea un combat sans merci pour dénoncer ceux qui avaient commis ces crimes sans précédent contre l'humanité. C'est ainsi qu'en 1946, il soutint la thèse suivante devant la Faculté de médecine de Paris : « 34 mois dans les camps de concentration : témoignages sur les

crimes « scientifiques » commis par les médecins allemands ». Il s'agit là, d'après tous ceux qui en ont eu connaissance, d'un document important, capital sur notre histoire contemporaine.

Sur le plan tourangeau, il était le trésorier général de l'U.D.D.I.F.-F.N.D.I.F. (Déportés internés et résistants). Membre de la L.I.C.R.A. (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) et il lutta jusqu'à son dernier souffle contre toutes les formes d'intolérance, toutes les xénophobies.

« C'était un homme exceptionnel, nous a indiqué le chanoine Labaume, lui aussi ancien déporté et résistant. Dès la fin de la guerre, il nous a tous beaucoup aidés à notre retour des camps. Il était à l'époque médecin-chef au laboratoire Métadier et il a su en tant que médecin nous conseiller parfaitement au niveau de notre santé ébranlée par des années d'horreur et de privations. Il m'avait fait adhérer à la L.I.C.R.A. dont la présidente fut pendant de nombreuses années Mme Jean Meunier ».

Même réaction du côté de M. Hubert Marié, également ancien déporté et résistant qui nous a confié : « Cet homme dévoué, discret, était la bonté même. Pudique, il ne parlait que très peu, sauf avec quelques amis très chers, de son séjour à Auschwitz tant il avait été marqué et traumatisé par cet enfer qui était à la base de son drame personnel ».

Le Dr Lettich sera inhumé dans l'intimité ce matin au cimetière d'Amboise.

À sa famille « La Nouvelle République » présente l'expression de ses condoléances émues.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1946

N° 697

THÈSE  
pour le  
DOCTORAT EN MÉDECINE

(Diplôme d'État)

par

André-Abraham-David LETTICH

Né le 27 Juin 1908, à Potana-Micului (Roumanie)

Présentée et soutenue publiquement le 10 Juillet 1946

TRENTE-QUATRE MOIS  
dans les  
Camps de Concentration

Témoignage sur les crimes "scientifiques"  
commis par les médecins allemands

Président : M. Charles RICHEL, Professeur

BON  
210013  
-Th-

Th  
Paris  
18530

IMPRIMERIE UNION COOPÉRATIVE  
10, Rue de Metz, 10  
TOURS

1946

S 0096016  
voir ann  
microfiche main cte

\* \*

Cette inhumaine nation sentira le cadavre au long des siècles à venir.

A la honte de l'Allemagne, lorsqu'elle essaiera de s'abriter derrière le génie de KOCH, BETHOVEN, MOZART, WAGNER, GOETHE, BACH ou autres, nous lui crierons : BIRKENAU, AUSCHWITZ, MAIDANEK, MAUTHAUSEN, GUSEN, BUCHENWALD, FLOSSENBURG, DACHAU et tant d'autres camps de tortures et d'extermination...

Les noms de ses plus grands artistes, de ses plus grands savants ne seront plus pour l'Allemand inscrits seuls sur un pavillon de gloire. Au revers et les couvrant, s'étaleront lugubres et ineffaçables, ceux de ces camps maudits qui ont à jamais jeté bas son honneur, en déshonorant aussi l'humanité vis-à-vis de la bestialité des fauves les plus cruels. Si l'instinct animal est une excuse la science humaine devient ici une monstruosité.

Vu : *Le Président de Thèse,*  
Ch. RICHET.

Vu : *Le Doyen,*  
A. BAUDOIN.



Vu et permis d'imprimer :  
*Le Recteur de l'Académie de Paris,*  
G. ROUSSY.

## **Bibliographie :**

1942, Convoi n°8 - André Lettich et Lazar Moscovici

Cet ouvrage rassemble les témoignages de deux médecins, le Dr André Lettich et le Dr Lazar Moscovici, tous deux déportés le 20 juillet 1942 depuis Angers vers Auschwitz par le convoi n°8. Rédigés juste après leur retour de déportation, ces récits mettent en lumière la place des médecins déportés à Auschwitz et décrivent les expérimentations "médicales" réalisées sur des déportés.

Éditions du Retour - 2014

## **Sitographie :**

<https://patrimoine.univ-tours.fr/femmes-medecins-et-pharmaciennes/edith-lettich-etudiante-en-medecine-deportee-en-1942>

[Trente-quatre mois dans les Camps de concentration. Témoignage sur les crimes scientifiques commis par les médecins allemands. Thèse pour le Doctorat en médecine, présentée et soutenue publiquement le 10 juillet 1946](#)

## **A consulter aux Archives départementales :**

3100W1 – Dossier d'étudiant d'Abraham et Edith Lettich.

120W20 – Cartes d'internés d'Edith et de son fils au camp de la Lande à Monts, images 116 et 117

49W27 – Dossier d'étranger (numérisation complète du dossier).